

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
جامعة العربي بن مهيدي أم البواقي  
UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI

Matricule fiscal : 099704019090122 000  
Siege social : Route de Constantine, Oum El Bouaghi

## **AVIS DE CONSULTATION**

### **N°28/UOEB/ 2019**

Le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi lance une consultation aux sociétés et aux entreprises possédant un certificat de qualification en bâtiment comme activité principale ou secondaire (catégorie deux ou plus) pour :

**«Réfection De L'étanchéité De Certains Blocs De L'université D'oum El Bouaghi :**

**Réfection De L'étanchéité Des Blocs D Et F».**

L'attribution de cette opération se fera en lot unique. Le retrait des documents de la consultation (cahiers des charges) peut s'effectuer dès le premier (1er) affichage, auprès du bureau du rez de chaussée de la tour administrative de l'université d'Oum El Bouaghi. Le retrait du cahier des charges se fait contre paiement de la somme de **deux mille dinars algériens (2 000 DA)**. L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces documents sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention "**Dossier de candidature**", "**Offre technique**" ou "**Offre financière**", selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

**"A n'ouvrir que par la COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**

**- CONSULTATION N° 28/UOEB/2019, «REFECTION DE L'ETANCHEITE DE CERTAINS BLOCS DE L'UNIVERSITE D'OUUM EL BOUAGHI : REFECTION DE L'ETANCHEITE DES BLOCS D ET F».**

L'offre doit être accompagnée des pièces énumérées ci-dessous :

#### **Alinéa 1 : le dossier de candidature**

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les statuts pour les sociétés;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

#### **a) capacités professionnelles**

1. le registre de commerce normal ou biométrique (et tout document justifiant la nature et la qualité de l'activité)
2. Copie du certificat de qualification et classification professionnelle :(Catégorie **deux** «II » et plus Bâtiment –TCE-Activité Principale ou secondaire).
3. le numéro d'identification fiscale (NIF)
4. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement
5. l'attestation de mise à jour CNAS
6. l'attestation de mise à jour CASNOS
7. L'attestation de mise à jour CACOBATPH
8. l'extrait du casier judiciaire n° 3 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société

9. Statut de l'entreprise

10.L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien de L'année 2018

11.Mémoire technique justificatif

12.Planning de réalisation

**b) capacités financières**

13.les bilans financiers des exercices 2016 et 2017, visé par les services des impôts

14.Attestation d'activité (C20)

15.l'attestation de solvabilité bancaire

**c) capacités techniques**

16.la liste des moyens humains à engager pour l'exécution de la convention, la déclaration de la CNAS pour chaque salarié et les diplômes des ingénieurs avec les attestations d'affiliations.

17.La liste des moyens matériels de l'entreprise dument légalisées récemment par un huissier de justice de l'année en cours ou les factures d'achats pour le matériel non roulant et des copies des cartes grises accompagnées des certificats d'assurances valide au jours de l'ouverture des plis pour le matériel roulant

**Alinéa 2 : l'offre technique**

- une déclaration à souscrire (Annexe III);
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique, entre autre ;
- le cahier des charges (Cahier des Clauses Administratives Générales, Cahier des Prescriptions Techniques, Cahier des Prescriptions Spéciales) portant à la dernière page la mention manuscrite "**lu et accepté**".

**Alinéa 3 : l'offre financière**

- la lettre de soumission (Annexe IV);
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

\*Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature de la convention, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

\*Les soumissions doivent être déposées au bureau du neuvième (09<sup>ème</sup>) étage de la tour administrative. La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à huit (08) jours par référence à la date du premier (1<sup>er</sup>) affichage des placards publicitaires de cet avis de consultation. La période de validité de l'offre est fixée à quatre vingt dix huit (98) jours.

\*La date et l'heure d'ouverture des plis des offres (dossier de candidature, techniques et financières) correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres

\*Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de neuf (09H00) heures à treize (13H00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à treize (13H00) heures, en salle de réunion de l'université d'Oum El Bouaghi qui se trouve au neuvième (9<sup>ème</sup>) étage de la tour administrative. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission d'ouverture des plis.

**LE RECTEUR**